

Entretien avec Françoise Gatel

(réalisé avant sa nomination au Gouvernement)



Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, ancienne présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, nouvelle ministre déléguée à la Ruralité, au Commerce et à l'Artisanat, auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, Catherine Vautrin.

Comment avez-vous réagi à l'étude sur la santé des maires qui, sans nier les difficultés de la fonction, montre un niveau de satisfaction assez élevé chez les élus ?

Je tiens tout d'abord à souligner l'originalité de la démarche et sa pertinence. Les associations d'élus sont le ciment de l'entre-aide entre maires, et j'ai retrouvé dans cette étude les sources de mon engagement passé au sein de l'association des maires de mon département. On avait fait à l'époque une petite vidéo intitulée « J'ai le mal de maires », mais ce qui est intéressant ici c'est d'aller au-delà du ressenti : derrière le sentiment d'impuissance des élus, on voit la richesse de la fonction.

Le résultat de l'étude, avec près de 70% des maires qui se disent heureux, doit nous interpeler collectivement et positivement. Les maires ne veulent pas être statués, mais reconnus et soutenus dans leur engagement. Ils sont là pour répondre aux besoins de leur population et il y a toujours quelqu'un à la mairie pour leur répondre, et à travers lui vous touchez ce qu'il y a de plus profond chez nos concitoyens. L' élu est sûrement un technicien qui doit résoudre des problèmes et faire tourner les choses, mais c'est avant tout une mission humaine qu'ils exercent avec leur cœur et leurs tripes.

Pour les accompagner, on parle toujours de formation technique : il faut « savoir faire », mais on ne parle jamais de la manière dont ils gèrent leurs coups de blues. C'est pourtant essentiel de parler des moments où on n'y arrive pas tout seul. Il faut pour cela favori-

ser le compagnonnage, et l'AMRF le fait formidablement bien. Si je prends un exemple, j'ai été frappée au moment des jeux olympiques, sur le rôle des accompagnateurs mentaux dans la réussite des athlètes. On parle toujours de la performance brute, alors que l'athlète a besoin de quelqu'un à ses côtés pour avoir un peu d'élan et beaucoup d'endurance. Cela doit être pareil pour les élus, nous devons réussir à valoriser les échanges entre pairs comme une ressource, et mettre en valeur l'épanouissement que les maires trouvent dans cette fonction. Les maires sont des ensembliers de la réussite de chacun et de la cohésion sociale : tous les jours, modestement, sans klaxonner..., ils répondent présents !

Comment les parlementaires se saisissent-ils de ces enjeux, notamment dans la perspective de 2026 ?

Au Sénat, nous avons renforcé la protection des élus locaux, comme personne détentrice de l'autorité. Dans une société qui est nerveuse, il était primordial de renforcer le lien entre la justice et le maire. Mais comme l'étude le montre bien, être maire c'est un engagement citoyen, et c'est pour faciliter cet engagement que nous avons voté à l'unanimité des dispositions en faveur d'un statut de l' élu, que l'on souhaite pouvoir mener à bout avec l'appui de l'AMRF. Car chacun est lucide sur le fait que les élus locaux tiennent la boutique, et les récentes crises politiques et sanitaires ont donné la preuve éclatante que la France tourne grâce aux maires. Ils ont cette capacité incroyable de transformer les problèmes en solution, alors même qu'ils sont confrontés à des règlements qui les contraignent. Je ne vais pas parler ici de l'organisation de l'État et de la réduction des charges normatives ! Cela fait bien entendu aussi partie du sujet, mais il faut d'abord réassurer le maire

dans son engagement généreux et formidable au cœur de la société.

Pour cela, il me semble important de mieux accompagner les maires dans leur fonction. Le maire est un entrepreneur, c'est le manager d'une équipe, il est à l'écoute de ses concitoyens..., et pourtant, la formation classique des élus locaux c'est toujours les finances et l'urbanisme... ! L'apprentissage ce n'est pas dire qu'on n'est pas bon, c'est au contraire des temps d'échanges où les élus peuvent s'enlever la pression et la charge mentale qui pèse sur leurs épaules. Car c'est difficile de partager cela à la maison avec ses proches, voir même avec ses équipes municipales. Face à cette solitude, les associations d'élus font un travail formidable pour fertiliser les énergies et mettre en valeur les nombreuses initiatives que l'on aimerait plus souvent voir dans les médias.

« Le maire est le premier mètre de l'action publique »

Il faut changer de regard, et montrer ce que les élus font au service des gens. Pour avoir ce regard positif sur ce qui fait marcher la société au quotidien, j'invite souvent les citoyens à réfléchir deux minutes à ce qui se passerait s'il n'y avait pas de communes et pas de maires... Et je leur dis alors qu'ils peuvent rester exigeant avec leur maire, mais qu'il faut juste les respecter. Je crois qu'il faut plus que jamais éveiller l'esprit citoyen sur ce qui marche avec harmonie, volontarisme, générosité et bienveillance. Le maire est cela, il est le premier mètre de l'action publique à partir duquel on fédère tous les acteurs. En ce sens, le maire est un vrai chef d'orchestre, dont il convient de valoriser la prépondérance des qualités humaines, plutôt que ses qualités techniques. ●

« Le résultat de l'étude nous interpelle collectivement et positivement »